

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2003
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
SÉRIE ES
(ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE)

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 7

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 à 8.

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un ensemble documentaire

Il est demandé au candidat :

- De répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- De construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- De mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier;
- De rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

L'ouverture internationale est - elle un obstacle au développement durable ?

DOCUMENT 1

Données sur la population mondiale, la consommation d'énergie et les rejets de CO₂.

	population	rejets CO ₂	consommation d'énergie	
	En milliards et en %	Millions de tonnes et en %	Mtep et en % *	Mtep et en % *
années	2000	2000	2000	2020 (prévision)
Monde(en valeurs absolues)	6,023	23444	10109	14800
Monde (=100 %)	100 %	100 %	100 %	100 %
Pays développés de l' OCDE	18,6	53,10	52,6	39,7
Moyen-Orient	2,7	4,21	3,8	4,6
ex-URSS	4,8	9,47	9,1	9,9
autres pays Europe de l'Est	0,9	1,03	0,9	
Chine	21,1	13,02	11,5	14,5
Asie	31,7	9,19	11,1	17,2
Amérique Latine	6,9	3,62	4,5	7,4
Afrique	13,2	2,92	5,0	5,4

Source : d'après Agence Internationale de l'Energie – Key World Energy Statistics 2002, site internet www.iea.org

* Mtep = Milliard de tonne équivalent-pétrole (tep)
le total général ne fait pas 100% à cause d'une ligne "autres" (environ 1%) qui a été supprimée dans le tableau

DOCUMENT 2

Indicateurs d'ouverture et de croissance, par niveaux de développement humain

	Exportations des biens et services en % du PIB		PIB par hab \$ de 1995		Taux de croissance annuel moyen en % du PNB/hab 1990-98
	1990	1998	1990	1998	
Pays à développement humain élevé ¹	18,8	22,7	16950	21770	1,7
Pays à développement humain moyen ¹	20,7	26,4	2660	3460	1,6
Pays à développement humain faible ¹	22,2	22,3	850	980	0,8

Source : d'après PNUD *rapport mondial sur le développement humain 2000*.

1) Développement humain élevé : IDH supérieur à 0,8 ; développement humain faible IDH inférieur à 0,5 ; développement humain moyen IDH entre 0,5 et 0,8.

DOCUMENT 3

Certains enjeux environnementaux concernent d'ores et déjà l'avenir de l'ensemble de la planète ou la stabilité politique de plusieurs zones du globe : climat, biodiversité, ressources en eau. La vulnérabilité des États à leur égard dépend d'abord de leur situation géographique, climatique et biologique, mais aussi de leur capacité organisationnelle à y faire face. Clairement, le souci d'un développement durable, c'est-à-dire de « *satisfaire les besoins des générations présentes sans grever les possibilités des générations futures de satisfaire les leurs* » (selon Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégienne, en 1987), appelle une gestion économe et clairvoyante des milieux et ressources naturels sur la Terre entière.(...)

La puissance des technologies et des organisations mises en oeuvre par les êtres humains croît dans tous les domaines, et engage de plus en plus les fonctionnements sociaux (c'est le cas de l'informatique, des biotechnologies). Certains effets environnementaux des activités humaines s'avèrent si destructeurs que des équilibres majeurs de la planète et sa capacité biologique d'adaptation sont menacés. De ce fait, les sociétés le sont aussi... Parce que cette gravité est de plus en plus reconnue, et parce que simultanément ces paramètres motivent des stratégies d'États et d'entreprises, les vulnérabilités environnementales des territoires et des systèmes ne peuvent que devenir un critère, voire un instrument des relations internationales économiques et politiques.

Source : Dominique Dron, *Environnement : les enjeux du prochain siècle* Ramsès 2001

DOCUMENT 4

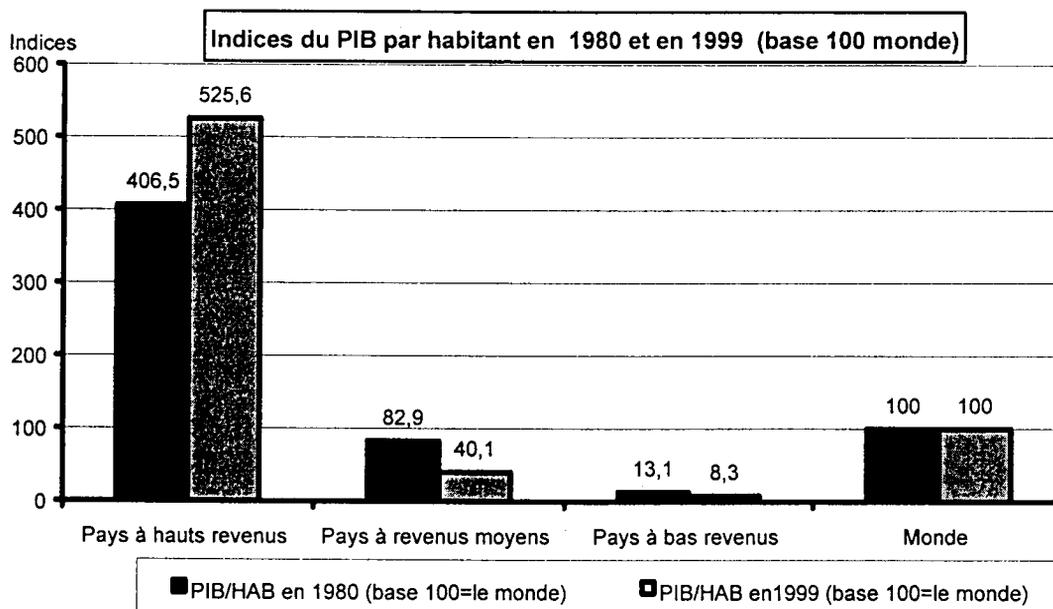
Nous assistons également à la "globalisation de la pauvreté ".(...) La rupture des éléments internes les plus minces de protection a conduit à des inégalités croissantes. En se globalisant, les sociétés semblent se désagréger de l'intérieur. Elles se fracturent entre un secteur, réduit bien sûr, qui s'intègre avec rapidité et enthousiasme aux bénéficiaires de la mondialisation et un autre, généralement massif, qui n'en subit que les effets désastreux.(...)

La pauvreté a fait sa réapparition partout, y compris dans des pays et des sociétés qui apparemment ne souffraient pas massivement de ce fléau. Les pays développés voient surgir des "poches ", comme on dit aujourd'hui, de pauvreté au sein de leurs sociétés avancées. Les pays latino-américains du Cône Sud qui étaient moyennement développés voient s'écrouler leur bien-être relatif - c'est le cas de l'Argentine - et le thème de la pauvreté fait son apparition au cœur de leurs débats.(...)

La globalisation de la pauvreté entraîne une prise de conscience collective de la "globalisation des droits "(...) ; les pauvres, les pays pauvres, observent les différences sociales sur les écrans de leurs téléviseurs, ils écoutent les discours égalitaires, et il se produit une globalisation croissante des aspirations et aussi des "standards".

Source : préface de José Bengoa à Terre des Hommes France, *Halte à la mondialisation de la pauvreté*, Ed Karthala 1999.

DOCUMENT 5



Source : Banque mondiale, d'après calculs Alternatives Economiques, Hors série n°51
1er trimestre 2002

Selon la classification de la Banque Mondiale, en 1998 : pays à revenu élevé (PIB par habitant supérieur ou égal à 9361 \$), pays à revenu moyen (de 761 à 9361\$), pays à revenu faible (jusqu'à 760 \$).

DOCUMENT 6

Les échanges et l'investissement ont des retombées sur l'environnement et au plan social, induites le plus souvent par l'expansion de l'activité économique, la réorientation de la production et de la consommation et le développement et la diffusion des technologies qui en résultent. Une plus grande ouverture aux échanges peut se révéler bénéfique au plan environnemental car elle tend à accroître la valeur des ressources naturelles ce qui incite à les gérer de façon plus durable. D'un autre côté, lorsque les droits de propriété sur ces ressources naturelles ne sont pas clairement définis, ou lorsque les réglementations régissant leur exploitation sont peu ou mal respectées, l'accroissement de la demande induit par la libéralisation des échanges risque d'accélérer des modes d'exploitation déjà excessifs. (...)

Dans certains cas, la libéralisation des échanges et de l'investissement peut aussi avoir des répercussions sur les normes en matière d'environnement et de travail, incitant soit à assouplir les normes en vigueur ou à témoigner d'un certain laxisme dans leur application (d'où l'apparition de «refuges pour pollueurs») soit à les laisser relativement permissives au départ afin de limiter les coûts de production (effet dit de «gel de la réglementation»). L'observation ne tend cependant guère à confirmer l'existence de tels phénomènes.

Source: *Cœuvrer ensemble en faveur du développement durable : l'expérience de l'OCDE*,
OCDE 2002 site Internet OCDE

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Travail et emploi

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Quels peuvent être les moyens mis en place dans le cadre d'une organisation plus flexible du travail permettant de résoudre les « deux crises du fordisme »? (**document 1**). (2 points).
- 2) Montrez qu'une réorganisation du travail instaurant plus de flexibilité peut être favorable aux entreprises et aux ménages (**document 1**). (2 points).
- 3) Quelles relations pouvez-vous établir entre croissance de la productivité du travail et croissance économique ? (**document 2**). (1 point).
- 4) La croissance de l'emploi à temps partiel s'est-elle accompagnée d'une accélération de la croissance économique ? (**document 2**). (1 point).
- 5) Montrez les effets de la flexibilité du travail sur la précarité du travail. (**document 3**). (2 points).
- 6) Montrez les effets de la précarité du travail sur la croissance économique. (**document 3**). (2 points).

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir montré qu'une organisation du travail plus flexible peut être source de croissance économique, vous présenterez les limites de cette relation.

DOCUMENT 1

De nouveaux systèmes productifs ont émergé dans l'ensemble des pays industrialisés depuis le milieu des années 80. Ils mêlent les principes américain et nippon pour chercher à résoudre les deux crises du fordisme : la variabilité de la demande et la résistance des travailleurs. Les nouvelles formes d'organisation se diffusent à la fois dans l'industrie manufacturière et le secteur tertiaire (...).

La production au plus juste recherche la qualité et la flexibilité. Ces objectifs nécessitent la décentralisation, l'organisation du travail en petite équipe autonome, la rotation des postes, l'amélioration constante (du processus de production et du produit), le juste à temps au sein de l'entreprise et du réseau clients-fournisseurs, et l'utilisation optimale de l'ensemble des ressources humaines. (...)

Cette nouvelle organisation du travail offre des gains importants de productivité du travail mais aussi de productivité totale des facteurs. Elle permettrait donc d'expliquer la reprise depuis le début des années 90 des gains de productivité aux Etats-Unis. (...)

Les considérables gains sont redistribués en 3 parts approximativement égales. Ils bénéficient pour un tiers, aux consommateurs à travers des baisses de prix. Un tiers a été distribué aux salariés et plus particulièrement aux cadres. Le dernier tiers des gains revient aux dirigeants qui voient leurs rémunérations exploser et surtout aux actionnaires.

Source : Philippe Askenazy, *La croissance moderne, Organisations innovantes du travail*, Editions Economica, 2002.

DOCUMENT 2

Emploi à temps partiel, croissance de la productivité du travail et du PIB dans quelques pays de l'OCDE

PAYS	Emploi à temps partiel (en % de la population active)		Taux de croissance annuel moyen de la productivité par tête (en %)		Taux de croissance annuel moyen du PIB (en %)	
	1983	2000	1980-90	1990-99	1980-90	1990- 99
Etats-Unis	18,4	12,8	1,3	1,8	3,2	3,2
Japon	16,1	23,1	2,7	0,9	4	1,3
France	9,7	16,9	2,1	1,2	2,4	1,6
Royaume-Uni	21,4	24,9	2,0	1,9	2,7	2,0

Sources : D'après L'État de la France, *Editions la découverte*, 2002 ; d'après l'OCDE et Eurostat et Olivier Marchand, *Plein emploi, l'improbable retour*, éditions Gallimard, Collection Folio actuel, 2002.

DOCUMENT 3

La flexibilité interne serait positive et favorable à la performance de long terme : en acceptant la polyvalence entre fonctions qualifiées, la mobilité interne entre services et entre établissements, la formation continue et la progression de carrière au mérite, les salariés et les entreprises s'engageraient dans une dynamique de construction de compétences collectives et de compétitivité par la qualité.

En revanche, la flexibilité externe, qui vise avant tout la réduction des coûts par la compression de la masse salariale, favoriserait les ajustements à court terme (licenciements, embauches en CDD) et saperait la capacité d'innovation. Cette opposition doit aujourd'hui être relativisée. Compétitivité-prix et hors-prix* doivent se compléter : les entreprises de pointe présentes sur le marché mondial sont soumises à la fois à des pressions très fortes sur les coûts et à des exigences de qualité et d'innovation. Aussi, elles pratiquent à la fois la flexibilité externe et la flexibilité interne. La part des emplois précaires ne cesse d'augmenter.

*Compétitivité hors-prix : capacité à faire face à la concurrence grâce notamment à la qualité des produits, le service après vente, les délais respectés...

Source : Thomas Coutrot, *Critique de l'organisation du travail*, édition La Découverte, collection Repères, 2002.